

Dossier : 60951

ACTE DE DÉLAISSEMENT VOLONTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX CE DIX-HUITIÈME JOUR
D'OCTOBRE (2022-10-18)

DEVANT Me Sandor STEINBERG soussigné notaire dans la
province de Québec, exerçant à Montréal.

COMPARAISSENT:

CANADIAN CONSUMERS LOAN & FINANCE CORP., corporation
dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place
d'affaires à 1255 Phillips Square, # 612, Montréal, Québec, H3B 3G1,
Canada, agissant et représenté par Barry ELLIS, son représentant,
dûment autorisé tel qu'il le déclare.

Avis d'adresse pour la circonscription foncière de Chambly et
Montréal 6 004 225

Et

CORPORATION INVESTISSEMENTS I.I.C. / INDIVIDUAL
INVESTMENT CORPORATION, corporation dûment constituée, ayant
son siège social et sa principale place d'affaires 4120 rue Sainte
Catherine Ouest, # 401, Westmount, Québec, H3Z 1P4, agissant et
représenté par Barry ELLIS, son représentant, dûment autorisé en
vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 19 juillet
2022, une copie certifiée demeure annexée aux présentes après avoir
été reconnue véritable et signée par le représentant en présence du
notaire.

Avis d'adresse pour la circonscription foncière de Chambly et
Laprairie 6 017 684

Ci-après collectivement appelés Le " créancier "

ET:

9400-1708 QUÉBEC INC., compagnie légalement constituée suivant
la Partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au
20, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, J0J 1Z0,
Canada, représentée par Mathieu HÉROUX, son président et
François ENGLISH, son trésorier, dûment autorisé aux termes d'une
résolution de son conseil d'administration en date des présentes,
copie de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir
été reconnue véritable et signée par le représentant en présence du
notaire.

Ci-après appelé "Le débiteur "

LESQUELS déclarent et conviennent de ce qui suit :

1. Les parties aux présentes sont liées par des actes de prêts hypothécaires les inscriptions des hypothèques en résultant ayant été faites aux bureaux de la publicité des droits des circonscriptions foncière de Chambly, Laprairie sous les numéros 25 312 422, 26 838 116, 25 792 521, 27 074 821, 26 684 629, 25 939 354, 26 093 874 et 26 821 935.
2. Suivant ces actes, le débiteur a hypothéqué entre autres, les immeubles ci-après décrits en faveur du créancier.
3. Le débiteur est en défaut de remplir certaines obligations que lui impose ces acte de prêts hypothécaires et certains de ces défauts sont notés à ce préavis d'exercice d'un droit hypothécaire avec preuve de sa signification au même bureaux de la publicité des droits de la circonscription foncière ci-dessus mentionnées sous les numéros 27 494 203, 27 494 331, 27 494 668, 27 494 583, 27 494 543, 27 496 899, 27 496 839; ces préavis établit que le créancier a choisi d'exercer le recours de prise en paiement.
4. Ni le débiteur ni personne d'autre n'a remédié aux défauts notés dans le préavis susdit ni non plus aux défauts survenus depuis et jusqu'à ce jour.
5. Le débiteur reconnaît que le créancier a pleinement droit de prendre en paiement l'immeuble et, à cet effet, le débiteur délaisse volontairement au profit du créancier les immeubles suivants, à savoir :

DÉSIGNATION

Le lot deux millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante-cinq (2 796 665) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly.

Sans bâtisse.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions cent dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (2 119 597) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1856-1860, rue Saint-Georges, Longueuil (Lemoyne), Québec, J4P 3J4

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions deux cent vingt et un mille six cent treize (3 221 613) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 190, rue Leblanc ouest, Longueuil, Québec, J4J 1K5

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions trois cent soixante-treize mille six cent sept (2 373 607) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 600, rue Centrale, Sainte-Catherine, Québec, J5C 1A2.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions trois cent soixante-treize mille six cent vingt-et-un (2 373 621) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 1580, rue Union, Sainte-Catherine, Québec, J5C 1G8.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions cent soixante-dix-sept mille huit cent (2 177 800) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 51, Montée des Bouleaux, Saint-Constant, Québec J5A 1B4;

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante-six (2 796 666) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 1999-2001, boulevard Édouard, Longueuil (Saint-Hubert), Québec, J4T 1Z5

6. Le débiteur reconnaît dès maintenant, l'entier et absolu droit de propriété du créancier sur l'immeuble ou les biens ci-dessus décrits et il est convenu que le créancier en prend possession à la date des présentes.

7. Conformément aux articles 2801 et 3069 C.c.Q., l'officier de la publicité des droits pour la circonscription foncière susdite est requis de radier d'office l'inscription des droits éteints par l'exercice par le créancier de ses droits hypothécaires.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9, ALINÉA 1 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

a) Nom du cédant: 9400-1708 Québec Inc.

Nom du cessionnaire: CANADIAN CONSUMERS LOAN & FINANCE CORP. et CORPORATION INVESTISSEMENTS I.I.C. / INDIVIDUAL INVESTMENT CORPORATION

b) Adresse principale du cédant: 20, rue Principale, Saint-Jacques-

le-Mineur, Québec, J0J 1Z0

c) Adresse principale du cessionnaire:

CANADIAN CONSUMERS LOAN & FINANCE CORP. 1255
Phillips Square # 612, Montreal, Quebec, H3B 3G1

CORPORATION INVESTISSEMENTS I.I.C. : 4120 rue Ste-
Catherine ouest, bureau 401, Westmount, Québec, H3Z 1P4

d) Municipalités: Longueuil, Lemoyne, Saint-Constant et Sainte-
Catherine

e) Le cédant et le cessionnaire déclarent solidairement que:

1. la valeur de la contrepartie est 262 500.00\$, 367 500.00\$,
577 500.00\$, 150 000.00\$, 304 500.00\$, 393 750.00\$, 200
000.00\$, et 283 500.00\$

la base de taxation s'élève à la somme de 262 500.00\$,
367 500.00\$, 577 500.00\$, 150 000.00\$, 304 500.00\$, 393
750.00\$, 200 000.00\$, 283 500.00\$

f) Le montant du droit de mutation est 2359.00\$, 3915.50\$,
7743.50\$, 1234.00\$, 2970.50\$, 4309.25\$, 1734.00\$ et 2655.50\$

g) Il y a exonération du paiement du droit de mutation en vertu de
l'article 18 de la loi : l'entreprise du cessionnaire consiste dans le prêt
d'argent assorti de sûretés réelles et le présent transfert est conforme
aux exigences suivantes de la Loi, soit le transfert de l'immeuble résulte
de l'exercice d'un droit hypothécaire (prise en paiement) stipulé de l'acte
constitutif de sûreté, soit les actes de prêt hypothécaire inscrit bureaux
de la publicité des droits des circonscriptions foncière de Chambly,
Laprairie sous les numéros 25 312 422, 26 838 116, 27 074 821, 26
684 629, 25 939 354, 25 792 821 et 26 821 935 et le cessionnaire
bénéficie en conséquence de l'exonération du paiement du droit de
mutation.

h) Le présent délaissement ne constitue pas un transfert
d'immeuble et meubles corporels tel que stipulé à l'article 1.01 de
la loi 146.

DONT ACTE À Montréal, sous le numéro vingt-quatre mille deux cent
cinquante (24250) des minutes de notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

CANADIAN CONSUMERS LOAN & FINANCE CORP.

Par :

BARRY ELLIS

CORPORATION INVESTISSEMENTS I.I.C. / INDIVIDUAL INVESTMENT CORPORATION Par :

BARRY ELLIS

9400-1708 QUÉBEC INC.

Par :

MATHIEU HÉROUX

9400-1708 QUÉBEC INC.

Par :

FRANÇOIS ENGLISH

SANDOR STEINBERG, Notaire

COPIE CONFORME DE L'ORIGINAL DEMEURÉ EN MON ÉTUDE